



Règlement de l'évènement transfrontalier "Partage ta science"

I. Caractéristiques

En collaboration avec l'Académie de Lyon et le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, le CERN organise annuellement un colloque transfrontalier "Partage ta science", où des travaux sont présentés en quelques minutes par des élèves du pays de Gex et de Genève.

Calqué sur l'organisation d'un colloque scientifique, cet évènement permet de découvrir les travaux de fin d'études secondaires couvrant divers domaines scientifiques, tels les mathématiques, la biologie, la physique, la chimie ou l'ingénierie. A cette occasion, les élèves ont l'opportunité de s'ouvrir au monde scientifique du CERN. Les travaux de maturité (TM), les travaux personnels d'approfondissement (TPA), les travaux pratiques individuels (TPI) ou les travaux interdisciplinaires centrés sur un projet (TIP) sont présentés en 15 minutes.

Cet évènement permet aux jeunes d'échanger avec des expertes et des experts et de s'initier au genre de la présentation scientifique, dans une institution de recherche prestigieuse. Ils sont encadrés et soutenus pour les aspects organisationnels et techniques relatifs à leur présentation par l'équipe communication du CERN.

Un dessinateur humoristique invité caricature chaque participante et participant. A l'issue de leur présentation, les jeunes lauréates et lauréats reçoivent une attestation de participation et un dessin personnalisé.

L'évènement se tenant au CERN un vendredi à 18h00 au courant de mois d'octobre, les élèves dont les travaux ont été sélectionnés doivent être disponibles à ce moment.

II. Transmission et sélection des travaux

1. Les travaux susceptibles d'être sélectionnés sont recueillis par la doyenne répondante ou le doyen répondant des prix de chaque établissement et transmis, au plus tard le **28 mars 2024**, (pour les TM et TPA), au plus tard le **26 juin 2024** (pour les TPI et TIP), selon les modalités suivantes:

Pour le Collège de Genève :

- une version numérique **avec nom d'élève et d'enseignant ou d'enseignante est envoyée** à l'attention de christian.colongo@edu.ge.ch, accompagnée d'une fiche avec les données personnelles de l'élève : nom, prénom; email personnel (pas d'adresse @eduge.ch); numéro

de téléphone portable; adresse postale; établissement scolaire; type de travail (TM); titre du travail.

Pour les centres de formation professionnelle :

- une version numérique **avec nom d'élève et d'enseignant ou d'enseignante est envoyée** à l'attention de victoria.kolb@edu.ge.ch, accompagnée d'une fiche avec les données personnelles de l'élève : nom, prénom; email personnel (pas d'adresse @eduge.ch); numéro de téléphone portable; adresse postale; établissement scolaire; type de travail (TPA, TIP, TPI); titre du travail.
2. Un comité délibère et sélectionne les travaux.
 3. Sur inscription (auprès de victoria.kolb@edu.ge.ch ou de christian.colongo@edu.ge.ch), les personnes représentant l'établissement primé, ainsi que les personnes ayant encadré le travail, sont invitées à assister à l'évènement, qui est public.

III. Historique de l'évènement

Le CERN organise depuis 2012, avec les établissements scolaires suisses et français, un colloque transfrontalier proposant une présentation commune des meilleurs travaux sélectionnés et abordant des domaines scientifiques.

Depuis 2020, la sélection des travaux inclut les travaux de fin de formation des apprenties et des apprentis des centres de formation professionnelle genevois.

Depuis 2022, les lycéennes et lycéens français présentent un Grand Oral de 5 minutes. Il y a généralement 7 présentations au total, alternées entre 4 projets français et 3 projets suisses, incluant un TM, un TPA ou TPI ou TIP.

Règlement établi le 6 septembre 2023.